



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

Le ministre délégué chargé de la ville

Paris, le 12 JUIN 2013

SC : 13014482

Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier du 22 avril 2013, je souhaite vous apporter des précisions quant à la place de la santé dans la politique de la ville.

J'ai la volonté que le contenu des contrats de ville se construise au plus près du terrain avec l'ensemble des acteurs. C'est pour cela que je ne veux retenir que trois volets nationaux obligatoires : « jeunesse », « droit des femmes » et « lutte contre les discriminations », trois thématiques obligeant les élus et l'Etat à une réflexion transversale. Mais, bien entendu, chaque contrat de ville comportera des volets thématiques dont bien entendu la santé.

Ainsi, la décision n°9 du comité interministériel des villes du 19 février 2013 précise notamment que, sur la base d'un diagnostic local de santé partagé, les agences régionales de santé seront à même de prévoir les mesures de prévention et d'accès aux soins inscrites dans les futurs contrats de ville.

En outre, la convention que j'ai signée le 19 avril dernier avec Mme Marisol TOURAINE, ministre des affaires sociales et de la santé, prévoit explicitement que les directeurs généraux des agences régionales de santé désigneront un correspondant pour rejoindre l'équipe restreinte autour du Préfet chargé de préparer la nouvelle contractualisation.

Les Préfets seront donc en situation de porter ces préoccupations de santé publique que nous partageons, en termes de prévention et d'accès aux soins, auprès des élus signataires des contrats de ville, avec l'appui des agences régionales de santé, elles-mêmes signataires de ces contrats.

Enfin, je souhaite renouveler auprès de vous mon attachement aux Ateliers santé ville, qui constituent le fer de lance de la politique de la ville en matière de santé. J'ai insisté pour que le CIV rappelle le rôle qu'ils doivent jouer dans les futurs contrats de ville.

Je vous prie de bien vouloir accepter, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

François LAMY

Monsieur Olivier ROVERE
Président
Plateforme nationale de ressources des Ateliers santé ville
16 avenue de l'Étrier
44300 NANTES